

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL569

présenté par  
M. Denaja, rapporteur

-----

### ARTICLE 24

A l'alinéa 2, substituer au mot : « ci-après », le mot : « suivantes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.